

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 41

Artikel: La lutte antialcoolique : problème d'hygiène mentale

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La lutte antialcoolique

problème d'hygiène mentale

A la demande de la direction du Centre Henri-Revilleod à Genève, deux stagiaires de l'Ecole d'études sociales, Mlle Kernen et Lipp, ont pris pour sujet de leur travail de diplôme : « Le rôle et l'activité d'un centre antialcoolique sur le plan de l'hygiène mentale à Genève » — travail qu'elles ont présenté à l'Ecole le 11 février et qui leur a valu à toutes deux leur diplôme d'assistante sociale.

Le but de cette étude était de voir si, par souci d'efficacité, il faudrait modifier tout ou partie de la structure du centre dont la conception correspond à l'évolution du traitement de l'alcoolisme. En effet, médecin, psychologue et assistante sociale collaborent dans le traitement médicamenteux et psychologique. Le rôle de l'assistante sociale commence dès l'accueil, car la confiance est la pierre angulaire de toute l'action ultérieure. Il va sans dire que cette première prise de contact sera beaucoup facilitée si le buveur vient de lui-même avec le sincère désir de guérir ou s'il est envoyé d'autorité par la Chambre des Tutelles, le Bureau des automobiles ou une autre instance. Sans entrer ici dans le détail de ces procédures qu'ont exposé clairement Mles Kernen et Lipp, revenons plutôt au rôle de l'assistante sociale qui est entre autres de gagner la coopération de l'entourage et, en particulier, celle du conjoint facilement autoritaire et protecteur ou, au contraire, indifférent. Une de ses tâches est aussi la liaison avec les autres organismes publics et privés et les tiers.

L'enquête a porté sur cent malades, dont environ un cinquième de femmes, sur lesquels on nous a donné un certain nombre de renseignements statistiques relatifs à leur situation familiale, sociale et professionnelle. Les résultats du traitement ont été favorables dans près de 100% des cas qui se sont présentés spontanément et 60% des autres. Les malades tiennent tous beaucoup au caractère privé du centre. Ils ont apprécié qu'il remplace par son titre actuel celui de dispensaire antialcoolique, ce qui marque moins ceux qui s'y présentent — parfois quotidiennement pour prendre leur pilule — mais ils ne voient pas l'utilité qu'il soit intégré dans un service psychosocial polyvalent. Par contre, il serait nécessaire de disposer d'un centre d'accueil plus vaste.

Mles Kernen et Lipp ont aussi interrogé plusieurs médecins et conféré avec des autorités telles que le président de la Chambre des tutelles et le directeur du Bureau des automobiles.

Elles concluent sur la nécessité d'une meilleure information du public sur les problèmes de l'alcoolisme et aussi sur les possibilités médicales du traitement encore trop ignorées. Le Dr Feldmann, qui avait dirigé leur travail, était d'accord avec elles sur ce point, mais a relevé combien l'effort d'information se heurtait dans certains milieux à des intérêts

économiques ou à une crainte d'un « moralisme » ennuyeux. Il a aussi souligné que des relations inter-personnelles approfondies sont l'essentiel de la collaboration apportée par l'assistante sociale au traitement de l'alcoolique.

S'abonner à FEMMES SUISSES

est une bonne affaire !

Fr. 7.— par an. Chèques postaux I. 117 91

Sommes-nous en pleine décadence ?

Ce terme paraîtra sans doute déplacé si l'on prétend l'appliquer à l'époque que nous vivons. Les jeunes, enthousiasmés par les récentes réussites des savants et des astronautes dans l'espace, ne manqueront pas de rire des prophètes pessimistes.

Pourtant, en dépit des miracles accomplis par la science, les voix se font sentir de plus en plus nombreuses qui dénoncent le déclin des règles de la morale, la corruption d'une partie de la jeunesse dans tous les pays de notre monde civilisé.

Il y a peu de temps, lors d'un déjeuner auquel assistaient de nombreuses dames, le pasteur Philippe Mottu, du Réarmement mo-

ral, attirait l'attention de son auditoire sur le danger que présente aujourd'hui le laisser aller des mœurs. Toutes les règles de tenue et de discipline personnelle qui, il y a cinquante ans, étaient respectées par la majorité de la population, sont considérées actuellement comme périmées. On juge qu'il ne s'agit là que de préjugés entravant la liberté de mouvements de chacun et privant les humains de jouir de l'existence.

Or, cette conviction, de plus en plus répandue, que les règles de morale n'ont aucune utilité, est précisément celle qui a ensablé les époques de décadance et a entraîné la ruine de civilisations apparemment brillantes.

Pretendre que M. Mottu n'est qu'un de ces prophètes de malheur qui voient le monde en gris serait une grave illusion. Nous n'en voulons qu'une preuve, c'est l'enquête radiophonique menée récemment par un reporter de Radio suisse romande, qui a interrogé, dans la rue parfois, des jeunes gens, des jeunes filles, voire même des mères de famille, sur le problème des relations sexuelles avant le mariage. Lors de la diffusion de l'enquête, on a pu entendre des voix jeunes et plus âgées, qui disaient combien elles jugeaient sûrrnées les préjugés qu'elles entretenaient encore sur ce point. Les temps modernes réclament la latitude pour les jeunes de se livrer à toutes les expériences.

Inutile de dire que la diffusion de cette enquête par Radio Sottern a suscité un beau tapage ! Les coups de téléphone ont immédiatement assailli le studio et les lettres vénérables ont afflué. Nous ne discuterons pas ici de l'opportunité d'une telle émission. Il n'empêche qu'elle a sans doute ouvert les yeux de bien des gens en les atteignant par l'oreille. Trop nombreux sont ceux qui ignorent la réalité au milieu de laquelle ils vivent. Les protestataires voudraient qu'on étende sur certains aspects de notre mentalité actuelle le manteau de Noé. Nous ne trancherons pas la question.

Or, n'en déplaise aux adversaires de la discipline morale, il est démontré par l'histoire que la chasteté avant le mariage et la monogamie absolue ont coïncidé avec les civilisations de niveau élevé. Nous nous souvenons aussi du cours de psychologie du professeur Flournoy, un savant de renommée mondiale : selon lui, et d'après le résultat de ses recherches, l'éclosion et le développement de la civilisation humaine était dû au renoncement, à la discipline que les hommes avaient su imposer à leurs appétits matériels ou à leurs passions.

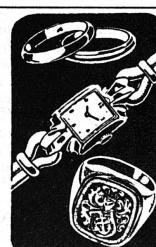
Il serait temps que la science psychologique persuade l'opinion publique, veule et relâchée, de l'indispensable nécessité, qu'on veut sauver la civilisation et les priviléges qu'elle nous offre, du renoncement et de la discipline morale.

Une qualité...

Archbach

...qui court les rues!

4, rue du Rhône - Genève



Léon Smulović

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de montres, bijoux, chevaillères, alliances or.
Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

FRAISSE & Cie

TEINTURIERS
GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE

Détentrices de la Maturité, quelle « fac » choisirez-vous?

Sciences économiques, sociales et politiques

C'est, en général, par intérêt pour les questions sociales, ce terme étant pris dans son sens le plus large, que l'on choisit les études de sciences économiques, sociales ou politiques. Cependant, dans ces facultés ou écoles (à Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, à Lausanne, Ecole des sciences sociales et politiques, à Neuchâtel, Section des sciences économiques, politiques et sociales de la Faculté de droit, et à Fribourg, Institut des sciences économiques et sociales), les licences ont des caractères très différents et, par conséquent, les aptitudes requises peuvent être variées : goût de la recherche, de l'enseignement, intérêt pour les problèmes internationaux, sens des affaires, de l'organisation, etc.

Les sciences é.s.p. à Genève

Titre d'admission Maturité A, B, C, commerciale ou moderne

Licence ès sciences

Economiques : 6 semestres - économiques et actuarielles : 6 semestres économiques mention mathématiques : 6 semestres - sociales mention histoire : 6 semestres - en sociologie : 6 semestres - commerciales : 6 semestres - géographiques : 6 semestres - politiques : 6 semestres - études internationales : 8 semestres dont 4 à l'institut universitaire de hautes études internationales

Diplôme

Doctorat Encore 2 à 3 ans d'études au minimum et thèse

à Lausanne

Maturité A, B, C, commerciale, ou équivalente 5 semestres pour la licence ès sciences sociales et ès sciences politiques

6 semestres pour la licence ès sciences économiques, ès sciences politiques et ès sciences sociales. Les licenciées avec mention « honorable » ou « très honorable » seront dispensées des examens de doctorat

d'études diplomatiques et consulaires

Encore 1 an de scolarité, examens et thèse

à Neuchâtel

Maturité A, B, C, commerciale, ou équivalent

6 semestres pour la licence ès sciences économiques, ès sciences politiques et ès sciences sociales. Les licenciées avec mention « honorable » ou « très honorable » seront dispensées des examens de doctorat

Encore 1 an de scolarité, examens et thèse

Encore deux semestres, au moins, et thèse

à Fribourg

Maturité A, B, C, commerciale, ou équivalent

7 semestres pour la licence ès sciences économiques et ès sciences sociales

De l'Institut pour l'automation, unique en Suisse

Encore deux semestres, au moins, et thèse

Débouchés : La licence ès sciences commerciales, où l'étude de la gestion des entreprises est poussée, offre de nombreux débouchés dans les secteurs comptables et commerciaux de l'industrie, du commerce, de la banque, des assurances, etc. Des postes de direction peuvent être confiés à des licenciées qui ont quelques années de pratique.

Les autres licences peuvent mener aux professions suivantes : statisticienne ; économiste (dans le commerce, l'industrie, la banque, l'administration, les institutions internationales) ; maîtresse dans l'enseignement secondaire pour les branches commerciales, l'économie politique, l'histoire et la géographie ; sociologue ; journaliste ; fonctionnaire dans l'administration, etc.